



Lycée Jean Moulin
de Pézenas



Erasmus+

SECTION EUROPEENNE

Anglais Histoire Géographie

C'EST :

➤ Découvrir l'histoire, la géographie, la culture des pays anglophone



➤ Développer l'ouverture d'esprit et l'esprit critique des élèves

➤ Mener un raisonnement historique ou géographique en Anglais

➤ Enrichir le vocabulaire, les notions, les concepts utilisés en Histoire et en Géographie en Anglais

LES ENSEIGNANTS

- Un professeur d'Histoire-Géographie habilité à enseigner en DNL (Discipline non linguistique) Anglais
- Un professeur d'Anglais

LE PROGRAMME

En fonction du programme d'Histoire-Géographie du niveau concerné, un éclairage anglo-saxon historique et géographique.

EN QUOI CONSISTE LA FORMATION ?

En seconde, première et terminale : 2h par semaine en plus dans l'emploi du temps :

- 1h en Histoire-Géographie dans la langue de la section
- 1h en anglais dans la discipline de la section

METHODES / PEDAGOGIE

- Pratique systématique à partir de supports documentaires : textes, images, cartes, vidéos, films historiques ou documentaires en V.O
- Pratique centrale de l'oral par les élèves en cours : présentation de documents, exposés, débats et recherche en langue étrangère sur internet.

EVALUATION

- Participation orale et de sa qualité, selon les critères de l'épreuve orale
- Etudes de documents à l'écrit (Annales de l'épreuve) en langue étrangère
- Evaluation permettant de pratiquer en toute liberté la réflexion en langue étrangère par la réalisation d'autres supports (affiches, panneaux, exposés en Anglais ...)

LA MENTION AU BACCALAUREAT

Pour avoir son bac avec la mention européenne, il faut satisfaire aux trois conditions suivantes :

- Avoir suivi l'enseignement d'Euro (DNL Histoire Géo + Anglais Euro) pendant les deux années du cycle terminal (classe de 1^{ère} et de terminale) ;
- Avoir une moyenne d'au minimum 12/20 en contrôle continu de LV1 en 1^{ère} et terminale, donc sur l'ensemble du cycle terminal ;
- - obtenir au minimum 10/20 à l'évaluation spécifique de contrôle continu (ESCC) d'Euro (épreuve orale à partir de documents en lien avec les chapitres vus en anglais euro Terminale).

NB : pour les concours de l'enseignement sauf agrégation, il est obligatoire de justifier d'un niveau de langue étrangère par l'obtention du Certificat de compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES2).

Avoir obtenu cette mention dispense de cette obligation.

AUTRES

- Internat
- MLDE
- Restaurant scolaire : préparation sur place
- Salle de théâtre Boby Lapointe
- Salle de cinéma P. Fouchard-Ayot
- Carte jeune Région
- Environnement de travail verdoyant et agréable



Scannez-moi

Site ENT : <https://jean-moulin-pezenas.mon-ent-occitanie.fr/>

Lycée Général et Technologique Jean Moulin
1, avenue Paul Vidal de la Blache PEZENAS

Téléphone : 04 67 98 11 55 Mail : ce.0340059@ac-montpellier.fr



<https://www.facebook.com/lyceejmpezenas/>



<https://www.instagram.com/lyceejmpezenas/>